



Martinique



Bulletin de Santé du Végétal

Cultures maraîchères

N° 1 - 1er au 31 Janvier
2026

Animateurs inter-filière et filière diversification :

Teddy OVARBURY (FREDON Martinique)

Jacques-Edouard EUGENIE (FREDON Martinique)

Crédit photos :

FREDON Martinique

PRÉVISION SAISONNIÈRE

Décembre 2025 - Février 2026

En Martinique, le prochain trimestre, les pluies devraient être conformes ou légèrement supérieures aux normales tout comme les températures.

UN MOIS PLUS LUMINEUX, MAIS PLUS ARROSÉ.

SYNTHÈSE À LA STATION DE RÉFÉRENCE DU LAMENTIN



22,4°C

Sur 22,4°C attendus



216 h 24 min

Sur 202 h 02 min attendues



160,4 mm

Sur 115,2 mm attendus



15,1 km/h

Sur 15,1 km/h habituellement

FAITS MARQUANTS

“Un mois humide après une période plutôt sèche.”

ASTÉRACÉES



- **Pression globale nulle,**
- Risque de contamination faible des bioagresseurs pour le mois à venir.

CUCURBITACÉES



- Pression des bioagresseurs globalement nulle,
- Risque de contamination faible concernant les thrips et les pucerons.

SOLANACÉES



- Aucune parcelle cultivée dans notre réseau

BRASSICACÉES



- Aucune parcelle cultivée dans notre réseau

FOCUS

Pas de focus pour ce mois

Astéracées

LAITUE

RÉPARTITION SPATIALE DES PARCELLES D'OBSERVATION ET DES CULTURES

Variété de laitue	Nombre observations	Stade végétatif
Batavia	6	Rosette à pomaison
Feuille de chêne rouge	0	-
Feuille de chêne verte	0	-
Total	6	



PRESSIION BIOTIQUE

ÉVOLUTION DES ORGANISMES NUISIBLES SUR LAITUE

		janv-26	févr-26	mars-26	avr-26	mai-26	juin-26	juil-26	août-26	sept-26	oct-26	nov-26	déc-26
Cercosporiose	Fréquence												
	Intensité												
Mouches mineuses serpentine	Fréquence												
	Intensité												
Mouches mineuses en plaque	Fréquence												
	Intensité												
Mollusques (Escargots, limaces)	Fréquence												
	Intensité												
Légende :		Pas de données	Nul / Quasi nul	Faible	Moyen	Fort							

Les bioagresseurs n'ont pas causé de dégâts significatifs sur les parcelles suivies pour le mois.



Fréquence :
Nulle

Intensité :
Nulle

Évaluation du risque

Nul à faible

Conditions optimales pour le nuisible : • Pluies fréquentes • Températures proches des 25°C

Situation terrain : le climat humide, bien qu'il favorise le développement du champignon, n'a pas entraîné l'apparition de la cercosporiose. Les mesures prophylactiques mises en place ont permis de maîtriser la situation sur les parcelles de laitue observées.

Mesures prophylactiques spécifiques :

- Privilégier des zones avec une bonne exposition au soleil et au vent
- Respecter les distances de plantation pour une bonne circulation du vent
- Entretenir les abords des parcelles
- Sarcler régulièrement les parcelles
- Favoriser un bon drainage pour l'évacuation de l'eau
- Préférer l'irrigation goutte à goutte



Fréquence :
Nulle

Intensité :
Nulle

Évaluation du risque

NUL À FAIBLE

Fréquence :
Faible

Intensité :
Faible

Évaluation du risque

NUL À FAIBLE



Conditions optimales pour le nuisible : • Températures entre 20°C et 30°C

Situation terrain : une faible attaque de mouches mineuses en plaque a été détectée, ayant peu d'incidence sur la culture, les mesures prophylactiques ayant été respectées.

Mesures prophylactiques

- Contrôler régulièrement l'état sanitaire des plants
- Éliminer les plants infestés et les déchets de cultures
- Réaliser une rotation des cultures
- Sarcler les parcelles et entretenir régulièrement leurs abords

Cucurbitacées

RÉPARTITION SPATIALE DES PARCELLES D'OBSERVATIONS ET DES CULTURES

Culture	Nombre d'observations	Stade végétatif
concombre	3	Récolte- Nouaison
Total	3	



PRESSIION BIOTIQUE

ÉVOLUTION DU NIVEAU D'ATTAQUE DES ORGANISMES NUISIBLES SUR CUCURBITACÉES

		janv-26	févr-26	mars-26	avr-26	mai-26	juin-26	juil-26	août-26	sept-26	oct-26	nov-26	déc-26
Aleurodes (<i>Bemisia tabaci</i>)	Infestation												
	Dégâts												
Mouches mineuses serpentine (<i>Liriomyza spp.</i>)	Infestation												
	Dégâts												
Thrips (<i>Thrips palmi</i>)	Infestation												
	Dégâts												
Pucerons	Infestation												
	Dégâts												
Pyrales	Infestation												
	Dégâts												

Légende : Pas de données Nul / Quasi nul Faible Moyen Fort

Les bioagresseurs suivis n'ont causé aucun dégât majeur dans les parcelles de notre réseau. Le niveau d'attaque général est resté faible, voire nul, avec une faible attaque de mouches mineuses serpentine.



Fréquence :
Nulle

Intensité :
Nulle

Évaluation du risque

NUL À FAIBLE

Conditions optimales : • Temps sec • Températures supérieures à 0°C

Situation terrain : Les quelques précipitations du mois, défavorables au développement des aleurodes, ont contribué à leur absence ou à leur présence quasi nulle. Des mesures prophylactiques ont été respectées, telles que l'utilisation de plants sains et la gestion de l'enherbement. La présence de coccinelles, prédateurs naturels des aleurodes et d'autres nuisibles, a été observée sur les parcelles du Vauclin, constituant un soutien pour la lutte contre l'insecte ravageur. Ces conditions présentent un risque de contamination nul à faible pour le mois à venir.

Mesures prophylactiques spécifiques :

- Utiliser des plants sains (plants de pépinières insect-proof)
- Favoriser les auxiliaires
- Gérer l'enherbement
- Utiliser des produits de biocontrôle :
- Liste des produits de biocontrôle 2025

B



Fréquence :
Faible

Intensité :
Nulle

Évaluation du risque

FAIBLE

Conditions optimales : • Températures entre 20°C et 30°C

Situation terrain : l'apparition d'une faible attaque de mouches mineuses couplée aux quelques précipitations défavorables au développement du nuisible présentent une faible pression pour le mois à venir.

Mesures prophylactiques spécifiques :

- Utiliser des plants sains (plants de pépinières insect-proof)
- Favoriser les auxiliaires
- Gérer l'enherbement
- Utiliser des produits de biocontrôle :
- Liste des produits de biocontrôle 2025

B



Fréquence :

Nulle

Nulle

Évaluation du risque

NUL À FAIBLE

Conditions optimales : • Températures entre 10°C et 35°C

Situation terrain : des mesures prophylactiques ont été respectées, telles que l'utilisation de plants sains et la gestion de l'enherbement. La présence de coccinelles, insecte auxiliaire*, contribue à un moyen de lutte biologique contre le nuisible. Ces éléments présagent un risque de contamination nul à faible pour le mois à venir.

Mesures prophylactiques :

- Utiliser des plants sains (plants de pépinières insect-proof)
- Favoriser les auxiliaires
- Gérer l'enherbement
- Utiliser des produits de biocontrôle :
- [Liste des produits de biocontrôle 2025](#)
- Effectuer l'association et la rotation de cultures



Fréquence :

Faible

Intensité :

Faible

Évaluation du risque

FAIBLE

Conditions optimales : • Présence de jeunes pousses • Températures élevées

Situation terrain : Les épisodes de pluie du mois, défavorables au développement des pucerons, ont contribué à leur faible présence et aux faibles dégâts observés. La présence de coccinelles, prédateurs naturels des pucerons, constitue un soutien dans la régulation des colonies du nuisible, tant que l'infestation n'a pas atteint un niveau élevé. Le risque de contamination est jugé faible pour le mois à venir.

Mesures prophylactiques :

- Utiliser des plants sains (plants de pépinières insect-proof)
- Favoriser les auxiliaires
- Gérer l'enherbement
- Utiliser des produits de biocontrôle :
- [Liste des produits de biocontrôle 2025](#)



Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

2

Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".

3

Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

4

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.

Retrouvez plus d'information dans la [note nationale Abeilles & Pollinisateurs](#) qui propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques.



Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles qui donnent une tendance de la situation sanitaire territoriale.
La Chambre d'Agriculture de la Martinique encourage les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles.
Elle se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises.

Action du plan ECOPHYTO piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité.